

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2025

ADSEA 05

ADSEA 05

72 ROUTE DES EYSSAGNIERES

05000 GAP

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

CEC-AUDIT

Société de Commissariat aux comptes

ADSEA 05

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ADSEA 05 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis dans votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et informations fournies en annexe.
- Nous avons mis en œuvre les contrôles de substance que nous avons estimés nécessaires compte tenu de la situation de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la structure relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

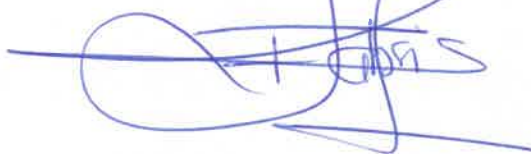
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 12 mai 2026

Cabinet CEC AUDIT
Représenté par Fatiha LABSIS
Commissaire Aux Comptes



BILAN

ACTIF	2025			2024
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif immobilisé				
- Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	13 126	13 126	0	0
Logiciels informatiques	222 950	156 918	66 031	85 441
- Immobilisations corporelles				
Terrains	260 265		260 265	279 322
Agencements, aménagement, terrains	774 851	487 600	287 252	317 690
Constructions	20 600 324	10 237 791	10 362 533	11 262 245
Installations techniques, matériel et outillage	11 671 779	10 020 935	1 650 845	1 836 777
Immobilisations en cours	38 508	0	38 508	88 640
- Immobilisations financières				
Titres immobilisés	2 279 497	0	2 279 497	2 224 600
Dépôt et cautionnement	50 635	0	50 635	54 662
TOTAL I	35 911 935	20 916 369	14 995 566	16 149 377
- Stocks				
Matières 1ères et fournitures	83 171	0	83 171	123 894
- Avances et acomptes versés sur commande	0	0	0	0
- Créances				
Clients et comptes rattachés	2 970 247	180 720	2 789 528	4 200 683
Autres créances	714 592	0	714 592	620 964
Divers	0	0	0	0
- Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	4 904 671	0	4 904 671	4 100 000
- Disponibilités				
Disponibilités	8 150 437	0	8 150 437	6 834 806
Total II	16 823 118	180 720	16 642 398	15 880 346
- Produits à recevoir				
Produits à Recevoir	608 368	0	608 368	620 516
- Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	36 923	0	36 923	35 478
Total III	645 290	0	645 290	655 993
Total actif	53 380 343	21 097 089	32 283 255	32 685 717

BILAN

PASSIF	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Fonds propres		
- Fonds associatifs sans droit de reprise		
Dons et legs	148 830	158 188
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	1 845 364	1 909 307
- Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
- Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	4 358 575	4 382 649
Réserves de compensation	1 240 562	1 373 799
Réserves de couverture du BFR	1 107 168	1 059 168
Autres réserves	1 778 600	1 813 196
- Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 794 045	1 231 493
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	1 328 332	1 328 332
Résultat sous contrôle des tiers financeurs	1 137 666	1 778 693
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
- Résultat de l'exercice	583 309	91 748
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	270 666	291 708
- Provisions réglementaires		
Couverture du BFR	348 882	348 882
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	922 782	975 331
Réserves des plus-values nettes d'actif	876 433	876 433
Immobilisations grevées de droit	-	-
TOTAL I	13 917 934	14 962 264
Provision pour risques et charges		
- Provision pour risques	142 686	45 000
- Provision pour charges	0	0
TOTAL II	142 686	45 000
Fonds dédiés		
- Sur subventions de fonctionnement	255 150	215 550
- Sur autres ressources		
Total III	255 150	215 550
Dettes		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 947 438	8 495 355
- Emprunt et dettes financières divers	5 489 624	4 465 747
- Avances et acomptes reçus sur commande en cours	0	0
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	956 122	1 040 769
- Dettes fiscales et sociales	2 448 216	2 573 745
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	56 295	125 436
- Autres dettes	1 028 960	761 850
Total IV	17 926 655	17 462 903
Comptes de régularisation		
- Produits constatés d'avance	40 830	0
- Instrument de trésorerie		
Total V	40 830	0
Total passif	32 283 255	32 685 717

COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au	31.12.2025	31.12.2024
Produits d'exploitation		
- Production vendue biens et services	1 968 300	2 156 701
Chiffre d'affaires		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Subvention d'exploitation	109 198	117 055
- Autres produits	21 976 877	21 779 771
- Reprise provisions et amortissements (transfert de charge)	0	77 367
Produits d'exploitation TOTAL I	24 054 374	24 130 893
Ventes internes ADSEA	-1 280 246	-1 411 600
Produits d'exploitation sans ventes internes ADSEA TOTAL I	22 774 129	22 719 294
Charges d'exploitation		
- Achat matières premières et autres approvisionnements	1 382 904	1 536 242
- Variation de stocks	40 723	34 711
- Autres achats et charges externes	8 306 456	7 650 525
- Impôts et taxes et versements assimilés	1 073 331	1 081 929
- Salaires et traitements	9 441 777	9 434 272
- Charges sociales	3 614 438	3 527 731
- Dotations	1 428 293	1 409 719
- Autres charges		
Charges d'exploitation TOTAL I	25 287 921	24 675 129
Achats internes ADSEA	-1 280 246	-1 411 600
Charges d'exploitation TOTAL II	24 007 675	23 263 529
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 233 546	-544 235
Produits financiers		
- Produits financiers de participation		
- Autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
- Autres intérêts et produits assimilés		
- Reprise provision et transfert de charge		
- Différence positive de change		
- Produits nets cession VMP	199 554	236 955
Produits financiers TOTAL V	199 554	236 955
Charges financières		
- Charges financières	272 884	329 004
- Autres charges financières		
Charges financières TOTAL VI	272 884	329 004
RESULTAT FINANCIER	-73 330	-92 049
RESULTATS COURANTS AVANT IMPOTS	-1 306 876	-636 284
Produits exceptionnels		
- Sur opération de gestion	275 229	34 017
- Sur opération en capital	341 045	462 339
- Reprise provision pour risques et charges	302 920	96 227
- Reprise résultats tarificateurs	172 500	240 739
Produits exceptionnels TOTAL VII	1 091 693	833 322
Charges exceptionnelles		
- Sur opérations de gestion	54 646	29 529
- Sur opérations en capital	170 794	19 451
- Dotation aux amortissements et aux provisions	142 686	56 311
- Dotation provision pour risques et charges		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Charges exceptionnelles TOTAL VIII	368 126	105 291
RESULTAT EXCEPTIONNEL	723 567	728 031
TOTAL PRODUITS	24 065 376	23 789 571
TOTAL CHARGES	24 648 685	23 697 823
RESULTAT EXCEDENTAIRE	-583 309	91 748

PERIMETRE DE SOMMATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes 2025 correspondent à la sommation des comptes de l'ensemble des établissements et services gérés par l'A.D.S.E.A. 05 et des comptes propres de l'association.

Il s'agit des établissements et services suivants :

- Siège administratif et social à GAP
- Foyer de vie pour adultes handicapés à GAP (FDV)
- Foyer d'Hébergement pour travailleurs adultes handicapés à ROSANS (FH)
- Foyer de Vie pour adultes handicapés à ROSANS (FDV)
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale pour adultes handicapés à ROSANS (SAVS)
- Etablissement et Service d'Aide par le Travail pour adultes handicapés à ROSANS (ESAT)
- Maison d'Accueil Spécialisée à GAP (MAS)
- Service d'Action Educative en Milieu Ouvert à GAP (AEMO)
- Institut Médico Educatif à GAP (IME)
- Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile à GAP (SESSAD)
- Centre de Formation d'Apprentissage (CFA)
- Centre Educatif et de Formation Professionnelle à ASPRES sur BUECH (CEFP)
- Accueil Modulaire à GAP (SAM)
- Maison d'Enfants à Caractère Social La Récampa à LA ROCHE des ARNAUDS (MECS)
- Etablissement d'Accueil Médicalisé à GAP (Internat et Semi-Internat) (EAM)
- Etablissement d'Accueil Médicalisé du Bois de Saint Jean à GAP (Soins – ARS)) (EAM)
- Service Mineurs Non Accompagnés à GAP (MNA)
- Service d'Accueil et de Mise à l'Abri à GAP (SAMA)

L'ensemble de ces établissements et services est géré par l'A.D.S.E.A. qui a reçu, pour chacun et selon le cas, une habilitation, une autorisation ou un agrément et signé une convention auprès des autorités compétentes.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

CEFP :

La fermeture de l'établissement du CEFP a été décidée par délibération du Conseil d'Administration en date du 16 octobre 2025. La PJJ et le Conseil Départemental ont acté conjointement la cessation totale et définitive de l'activité à compter du 1er janvier 2026.

MNA :

Depuis le mois de novembre 2023, à la suite de la convention signée avec le diocèse de Gap-Embrun, les jeunes du dispositif MECS MNA ont été accueillis sur le bâtiment de Clairfonds (site du « Petit Séminaire ») sur la commune de Gap. Le projet d'acquisition du site n'a pas pu se concrétiser pour des raisons techniques et financières.

Les jeunes du dispositif MECS MNA sont retournés sur le site de Romette à compter de février 2025.

AMI EQUIPE D'INTERVENTION SPECIALISEE POUR LES ENFANTS AYANT UNE DOUBLE VULNERABILITE :

L'ADSEA 05 a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt relatif à la mise en place d'une équipe spécialisée pour les enfants à double vulnérabilité au mois de septembre 2025.

Le projet déposé n'a pas été retenu.

AAP/AMI IME RENFORCE :

L'ADSEA 05 a déposé de manière spontanée au mois d'avril 2025 un projet auprès de l'ARS pour la création d'une unité d'IME RENFORCE pour l'accueil de 3 jeunes enfants. L'association a pris l'initiative d'élaborer un projet afin de répondre à la demande sur le territoire. Le projet n'a pas été retenu.

Un Appel à Projet a été lancé au mois d'octobre 2025 par l'ARS pour la création d'une unité d'IME RENFORCE pour l'accueil de 6 jeunes enfants. La candidature de l'ADSEA 05 n'a pas été retenue aux motifs que le budget présenté dépassé l'enveloppe budgétaire allouée et l'absence de conventionnement avec un hôpital psychiatrique. Le refus a été notifié en janvier 2026.

PPI FH ROSANS :

Le projet de réhabilitation a été déposé début 2023. Le dossier a été validé par le Conseil Départemental en date du 17 avril 2023. Le permis de construire a été déposé le 11 juillet 2024 et accepté le 10 février 2025. Le retard pris sur les travaux a engendré une demande du Conseil Départemental de déposer un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissements sur l'année 2025 qui a été refusé. Les travaux concernant cet établissement sont pour le moment suspendus.

AEMO/AEMO R :

A compter du 1^{er} juin 2025, le service d'AEMO R s'est vu accorder 25 mesures temporaires supplémentaires prenant effet en date du 31 janvier 2026.

MECS :

Un contrôle inopiné a été réalisé par le Conseil Départemental sur l'établissement de la MECS LA RECAMPA au mois de mai 2025.

SESSAD :

Par délibération du Conseil d'Administration en date du 16 octobre 2025, l'association a décidé d'arrêter l'activité de l'UFA-FA.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

AAP AEMO ET AED INTENSIVES AVEC OU SANS HEBERGEMENT :

L'ADSEA 05 a répondu aux deux lots dans le cadre de l'Appel à Projet du Conseil Départemental 05 et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse concernant des mesures d'AEMO et AED intensives avec ou sans hébergement. Les projets n'ont pas été retenus.

MESURES D'ACCUEIL MODULABLE :

A compter du 1er mai 2026, les douze mesures d'Accueil Modulaire seront transformées en mesures d'AEMO intensives avec hébergement.

Depuis septembre 2025, l'activité du service d'Accueil Modulaire est rattachée à la Direction du service d'AEMO.

MECS :

En 2026, Le Conseil Départemental a acté le transfert des 12 places du CEFP vers la MECS portant ainsi la capacité d'accueil à 24 places.

Le projet d'agrandissement et de délocalisation pour répondre à l'accueil de ces 24 enfants est en cours d'élaboration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- La continuité de l'exploitation,
- La permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- L'indépendance des exercices,
- L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 92-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- de l'arrêté du 8 avril 1999 portant homologation du règlement n°99-01 du 16 février 1999 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2007-05 du 4 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés ;
- de l'arrêté du 17 décembre 2013 relatif au plan comptable M.22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux communaux, intercommunaux, départementaux et interdépartementaux ;
- de l'arrêté du 23 décembre 2019 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux privés. Le règlement de l'autorité des normes comptables ANC n° 2019-04 du 8 novembre 2019 se substitue au 1^{er} janvier 2020 à l'avis CNC n° 2007-05 du 4 mai 2017 ;

ACTIF IMMOBILISE

A compter de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2006, les comptes ont été établis en application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatifs à la définition et à la comptabilisation des actifs et CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

La décomposition a été faite conformément aux règlements.

Les éléments décomposables identifiés correspondent aux bâtiments de foyers de vie et aux ateliers de formation et de production.

Les immobilisations sont entrées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production qui inclut le coût indirect du responsable des travaux.

DUREE ET MODE D'AMORTISSEMENTS

- Les durées d'amortissements pratiquées pour les différentes immobilisations sont les suivantes :

Nature des immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels informatiques	1 à 5 ans
Terrains	-
Aménagements des terrains	10 à 20 ans
Bâtiments constructions	15 à 50 ans
Installations et aménagements	5 à 20 ans
Equipement technique	10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	5 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

- Exception à la règle :

Les immobilisations ayant une valeur d'achat de moins de 500 € (seuil de tolérance fiscale) doivent être comptabilisées en charge.

Néanmoins, concernant l'électroménager et audio vidéo, il a été convenu de comptabiliser les achats en immobilisation même si le montant est inférieur à 500 € compte tenu que ce matériel est utilisable sur plusieurs années.

Toutes les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

- Dotation aux amortissements :

- Les immobilisations acquises sont amorties à compter de leur date d'acquisition.
- Pour les biens immobiliers qui sont construits, la date de mise en service correspond au démarrage des amortissements

- Transfert d'immobilisation entre établissements :

- La cession de l'immobilisation est comptabilisée à sa valeur nette comptable
- Elle est amortie suivant la durée résiduelle restante depuis son acquisition
- Pour les immobilisations totalement amorties, le bien reste dans la structure d'origine.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée quand la valeur du marché à la date de clôture est inférieure au coût d'acquisition. Elle correspond à la différence de ces deux valeurs.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions constatées sont destinées à couvrir les passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Ces passifs trouvent leur origine dans les obligations (juridiques ou implicites) de l'association qui résultent d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entité par une sortie de ressources sans contrepartie.

EMPRUNTS

Le capital à rembourser est comptabilisé au passif du bilan.
Le coût des emprunts (intérêts) est comptabilisé en charges.

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement valorisés dans les comptes consolidés de l'A.D.S.E.A. au 31/12/2025 pour :

- 12 617.80 € correspondant aux frais engagés pour les studios SAVS du BERSAC avant leur location aux Travailleurs Handicapés
- 508.06 € correspondent au contrat de maintenance de l'ascenseur des futurs locaux du Foyer Occupationnel de ROSANS (anciens locaux de la MAS).

STOCKS

Les stocks sont évalués à la valeur du marché pour les stocks agricoles et à la valeur d'achat pour les autres.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque celui-ci perd de sa valeur.

DETTE CONGES PAYES

- Exception à la règle :

La variation de la dette pour congés payés du personnel doit être comptabilisée dans les comptes suivants :

6318 pour le montant des charges fiscales de la dette
6412 pour le montant brut de la dette
64528 pour le montant des charges sociales de la dette

La comptabilisation de cette dette est refusée par les autorités de tarification et afin de leur permettre d'identifier facilement le montant à rejeter, le montant total de la variation de la dette est comptabilisé au compte 6412.

L'ensemble des règles applicables les années antérieures ont été maintenues.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

CAPITAUX PROPRES

Certains mouvements d'investissements (reprise de fonds propres) sont décidés par les tarificateurs sans décision de notre Assemblée Générale.

En effet, les arrêtés de l'exercice budgétaire fixant le montant des groupes fonctionnel (dépenses et recettes) des établissements peuvent prévoir des recettes en atténuation des dotations avec amortissements.

Peuvent être concernés les comptes de capitaux propres suivants :

- 1024000 Legs et donations
- 1068522 Excédents affectés à l'investissement
- 1068552 Excédents affectés à la couverture du BFR
- 1410000 Réserve de trésorerie
- 1068572 Réserve de compensation des amortissements
- 1421000 Provision pour renouvellement des immobilisations

Sur l'année 2025, des reprises ont été réalisées au titre des subventions à hauteur de 99 946 € et au titre des reports à nouveau à hauteur de 46 957 €.

CREANCES ET DETTES

Pour l'établissement des comptes consolidés, les créances et les dettes intra-établissements ont été neutralisées.

ADSEA - RESULTATS DE CLOTURE 2025

COMPTES ADMINISTRATIFS

ETABLISSEMENTS	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	PROPOSITION D'AFFECTATION ADSEA			
		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENTS	BFR	RAN
FOYER DE VIE DE GAP	17 255				17 255
FOYER D'HEBERGEMENT ROSANS	55 277		55 277		
FOYER DE VIE ROSANS	-180 705				180 705
SAVS ROSANS	39 416			39 416	
ESAT ROSANS (Social)	12 292	12 292			
MAS Saint Jean GAP	-114 983				114 983
IME Saint Jean GAP	-218 276				218 276
SESSAD Saint Jean GAP	-5 692				5 692
EAM Saint Jean Hébergement GAP	-32 817				32 817
EAM Saint Jean Soins GAP	71 530		71 530		
AEIMO GAP	172 025	40 000	86 013		46 013
MECS La Récampes Internat LA ROCHE DES ARNAUDS	75 856		75 856		
CEFP ASPRES SUR BUECH	-638 080				638 080
SIEGE ADMINISTRATIF Saint Jean GAP	423 613		150 000		273 613
MNA	-173 873				173 873
SAMA	-55 725				55 725
TOTAL					
Sans Production ESAT	-552 884	52 292	438 676	39 416	-1 083 266
Production ESAT	-24 377				24 377
TOTAL GENERAL	Déficit -577 260	52 292	438 676	39 416	-1 107 645

EXPLICATIF DES RESULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS

EXERCICE 2025 DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

ETABLISSEMENTS ET SERVICES	CHARGES	PRODUITS	SOLDE	
			DEBITEUR	CREDITEUR
GAP Foyer de Vie	1 555 933	1 573 188		17 255
ROSANS Foyer d'hébergement	1 012 275	1 067 552		55 277
ROSANS Foyer de Vie	2 864 609	2 683 903	-180 705	
ROSANS SAVS	148 756	188 172		39 416
ROSANS ESAT Social	972 838	985 130		12 292
ROSANS ESAT Production	2 896 592	2 872 215	-24 377	
GAP Maison d'Accueil Spécialisé	2 435 806	2 320 823	-114 983	
GAP IME Saint Jean	4 453 195	4 234 920	-218 276	
GAP SESSAD Saint Jean	918 799	913 107	-5 692	
GAP EAM Hébergement	1 116 480	1 083 663		-32 817
GAP EAM Soins	483 239	554 769		71 530
GAP AEMO	1 364 065	1 536 090		172 025
LA ROCHE des ARNAUDS MECS LA RECAMPA Internat + Accueil Modul.	1 598 114	1 673 970		75 856
ASPRES sur BUECH CEF	1 637 566	999 487	-638 080	
GAP Siège Administratif	1 408 312	1 831 925		423 613
MNA	1 700 538	1 526 666	-173 873	
SAMA	615 852	560 127	-55 725	
TOTAL	27 182 969	26 605 709	-1 411 709	834 448

BILAN ACTIF

RETRAITEMENT BILAN COMPTES ADMINISTRATIFS POUR PASSAGE AU BILAN COMPTABLE

RUBRIQUES DU BILAN	BILAN COMPTES ADMINISTRATIFS	COMPENSATION DEBIT CREDIT	INTRA-GROUPE	BILAN COMPTABLE
Frais d'Etablissement	0			0
Logiciels	66 031			66 031
Terrains	260 265			260 265
Agencements aménagements terrains	287 252			287 252
Constructions	10 362 533			10 362 533
Installations techniques	1 650 845			1 650 845
Immobilisations en cours	38 508			38 508
Titres de participation	2 279 497			2 279 497
Dépôt et cautionnement	50 635			50 635
Total actif immobilisé	14 995 566			14 995 566
Comptes de liaisons	8 128 786		-8 128 786	0
Total comptes de liaisons	8 128 786		-8 128 786	0
Stocks matières premières et fournitures	83 171			83 171
Avances et acomptes versés sur commande	0			0
Clients et comptes rattachés	2 789 528			2 789 528
Autres créances	714 592			714 592
Valeurs mobilières de placement	4 904 671			4 904 671
Disponibilités	8 150 437			8 150 437
Charges constatées d'avance	36 923			36 923
Produits à recevoir	608 368			608 368
Total actif circulant	17 287 689			17 287 689
Total Actif	40 412 040	0	-8 128 786	32 283 255

BILAN PASSIF (1)
RETRAITEMENT BILAN COMPTES ADMINISTRATIFS POUR PASSAGE AU BILAN COMPTABLE

RUBRIQUES DU BILAN	BILAN COMPTES ADMINISTRATIFS	COMPENSATION DEBIT CREDIT
Dommages et indemnités		
Dons et legs	148 830	0
Subventions affectés à des biens renouvelables	1 845 364	
Réserve de trésorerie	0	
Excédents affectés à l'investissement	4 358 575	
Réserves de compensation	1 240 562	
Réserves de couverture du BFR	1 107 168	
Autres réserves	1 778 600	
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 794 045	
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-1 328 332	
Résultat sous contrôle des tiers financeurs	817 718	
Résultat de l'exercice	-577 260	
Subventions affectées à des biens non renouvel.	270 666	
Provisions réglementées - Provisions pour travaux	0	
Provisions réglementées - Couverture du BFR	348 882	
Provisions réglementées - Amorts pour renouvel. Immos	922 782	
Provisions réglementées - Réserves des plus values nettes d'actif	876 433	
Total fonds propres	13 604 034,06	0
Provisions pour litiges avec personnel	142 686	
Provisions pour ind. départ retraite	313 900	
Total provisions pour risques et charges	456 586	0
Provisions réglementées - Fonds dédiés	255 150	
Total provisions réglementées - Fonds dédiés	255 150	
Comptes de liaisons	8 128 786	
Total comptes de liaisons	8 128 786	0
Emprunts	7 947 438	
Dettes financières	5 489 624	
Avances et acomptes reçus	0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	956 122	
Dettes fiscales et sociales	2 448 216	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	56 295	
Autres dettes	1 028 960	
Produits constatés d'avance	40 830	
Total dettes	17 967 485	0
Total passif	40 412 040,44	0

BILAN PASSIF (2)
RETRAITEMENT BILAN COMPTES ADMINISTRATIFS POUR PASSAGE AU BILAN COMPTABLE

RUBRIQUES DU BILAN	INTRA-GROUPE	PROVISION INDEMNITES RETRAITES	DOTATION PROVISIONS pour RISQUES	BILAN COMPTABLE
Domages et indemnités				0
Dons et legs				148 830
Subventions affectées à des biens renouvelables				1 845 364
Réserve de trésorerie				0
Excédents affectés à l'investissement				4 358 575
Réserves de compensation				1 240 562
Réserves de couverture du BFR				1 107 168
Autres réserves				1 778 600
Report à nouveau (gestion non contrôlée)				1 794 045
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				-1 328 332
Résultat sous contrôle des tiers financeurs		319 948		1 137 666
Résultat de l'exercice		-6 048		-583 309
Subventions affectées à des biens non renouvel.				270 666
Provisions réglementées - Provisions pour travaux				0
Provisions réglementées - Couverture du BFR				348 882
Provisions réglementées - Amorts pour renouvel. Immos				922 782
Provisions réglementées - Réserves des plus values nettes d'actif				876 433
Total fonds propres	0	313 900	0	13 917 934
Provisions pour litiges avec personnel				142 686
Provisions pour ind. départ retraite		-313 900		0
Total provisions pour risques et charges	0	-313 900	0	142 686
Provisions réglementées - Fonds dédiés				255 150
Total provisions réglementées - Fonds dédiés				255 150
Comptes de liaisons	-8 128 786			0
Total comptes de liaisons	-8 128 786			0
Emprunts				7 947 438
Dettes financières				5 489 624
Avances et acomptes reçus				0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				956 122
Dettes fiscales et sociales				2 448 216
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				56 295
Autres dettes				1 028 960
Produits constatés d'avance				40 830
Total dettes	0	0	0	17 967 485
Total passif	-8 128 786	0	0	32 283 255

RETRAITEMENT RESULTATS COMPTES ADMINISTRATIFS POUR PASSAGE AUX RESULTATS COMPTABLES

Rubriques du compte de résultat	Résultat Administratif	Frais de siège et inter établ.	Provision indemnité retraite	Ventes internes ADSEA 628000	Résultat Comptable
Achat de matières premières et autres approv.	1 382 904		687211		1 382 904
Variation de stocks	40 723				40 723
Autres achats et charges externes	8 306 456	-91 174		-1 189 072	7 026 210
Impôts et taxes et versements assimilés	1 073 331				1 073 331
Salaires et traitements	9 441 777				9 441 777
Charges sociales	3 614 438				3 614 438
Dotation aux amortissements sur immobilis.	1 428 293				1 428 293
Dotation aux provisions actif immobilisé					0
Dotation aux provisions actif circulant					0
Autres charges					0
Frais de siège social	1 170 592	-1 170 592			0
Charges financières	272 884				272 884
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	54 646				54 646
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	170 794				170 794
Dotation aux provisions pour risques et charges	226 132		-83 446		142 686
Total des charges	27 182 969	-1 261 766	-83 446	-1 189 072	24 648 685
Production vendue (biens et services)	1 968 300			-1 189 072	779 228
Subvention d'exploitation	109 198				109 198
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	0				0
Autres produits	21 976 877	-91 174			21 885 703
Quote-part des établissements au siège	1 170 592	-1 170 592			0
Produits financiers	199 554				199 554
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	275 229				275 229
Produits exceptionnels sur gestion de capital	341 045				341 045
Reprise provision pour risques et charges	89 494		-89 494		0
Reprise provision pour risques et charges	302 920				302 920
Reprise résultats tarifcateurs	172 500				172 500
Total des produits	28 605 709	-1 261 766	-89 494	-1 189 072	24 065 376
Résultat de l'exercice	-577 260	0	-6 048	0	-583 309

VARIATION AUTRES FONDS ASSOCIATIFS

RUBRIQUES	DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	FIN D'EXERCICE
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables ETAT				
131 Subvention d'investiss. non renouvelable IME St Jean	7 090	7 090		14 180
139 Subvention IME inscrite au compte de résultat		1 322		1 322
Total ESAT	7 090	5 768		12 858
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables ETAT				
131 Subvention d'investiss. non renouvelable IME St Jean	1 648 373			1 648 373
139 Subvention IME inscrite au compte de résultat	1 471 843	33 000		1 504 843
Total IME	176 530	-33 000		143 530
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables ETAT				
131 Subvention d'investiss. non renouvelable IME St Jean	83 949			83 949
139 Subvention IME inscrite au compte de résultat	1 666	2 439		4 105
Total IME	82 283	-2 439		79 843
131 Subvention d'investiss. non renouvelable taxe d'apprentissage IME St Jean	106 340	13 949		120 289
139 Subvention TA inscrite au compte de résultat IME St Jean	85 601	4 469		90 070
Total IME	20 739	9 480		30 219
131 Subvention d'investiss. non renouvelable taxe d'apprentissage CEFTP	66 060		66 060	0
139 Subvention TA inscrite au compte de résultat CEFTP	65 810		65 810	0
Total CEFTP	250		250	0
131 Subvention fonds de dotation	6 000			6 000
139 Subvention fonds de dotation	1 184	600		1 784
Total FAM	4 816	-600	0	4 216

**TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES**

Financier	Objet	Début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources	Fin d'exercice
Etat compte 19400002	CNR Certif [®] Iso 22000 ESAT ROSANS	1 201,00			1 201,00
Etat compte 19400003	CNR Normes HACCP ESAT ROSANS	71,68			71,68
Etat compte 19400004	CNR Véhicule sans permis ESAT ROSANS	7 381,91	3 459,80		3 922,11
Etat compte 19400005	CNR Blanchisserie rénovation ESAT ROSANS	90 792,00			90 792,00
Etat compte 19400006	CNR Chambre froide ESAT ROSANS	26 381,02	2 980,00		23 401,02
Etat compte 19400007	CNR QVT ESAT ROSANS	16 000,00			16 000,00
Etat compte 19400008	CNR FATESAT ESAT ROSANS	46 040,00			46 040,00
Département compte 194010	Evaluation interne GAP/ROSANS	3 186,06			3 186,06
Département compte 194011	Prévention des risques Foyer d'hébergement ROSANS	3 537,00			3 537,00
Département compte 194014	Fonds formation AEMO	3 076,00			3 076,00
Département compte 194014	Fonds formation CEFP	8 150,00			8 150,00
Département compte 194015	Intervention addictions CEFP	5 900,00			5 900,00
Département compte 194016	Formation cuisine CEFP	4 000,00			4 000,00
Département compte 1940192	Formation AFPS CEFP	4 500,00			4 500,00
Département compte 1940193	Formation GEPC CEFP	250,00			250,00
Etat compte 194021	Prévention des risques ESAT ROSANS	8 620,00			8 620,00
Sécurité Sociale compte 194050	Evaluation Interne-Externe M.A.S. Saint Jean	7 134,00			7 134,00
Sécurité Sociale compte 194050	Evaluation Interne-Externe I.M.E. Le Bois de Saint-Jean	7 530,64			7 530,64
Sécurité Sociale compte 194051	Prévention des risques M.A.S. Saint Jean	2 480,00			2 480,00
Sécurité Sociale compte 194052	Formation C.H.S.C.T. M.A.S. Saint Jean	1 860,00			1 860,00
Sécurité Sociale compte 194054	Fonds formation M.A.S. Saint Jean	26 187,47			26 187,47
Sécurité Sociale compte 194058	Fonds ferme pédagogique I.M.E. Le Bois de Saint-Jean	2 857,68			2 857,68
Sécurité Sociale compte 194060	Fonds dédiés prime Covid I.M.E. Le Bois de Saint-Jean	6 450,00			6 450,00
Département compte 194170	Fonds Les Jardins Partagés F.A.M. Saint Jean	721,37			721,37
	TOTAL	284 307,83	6 439,80	0,00	277 868,03

VARIATION BRUTE DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Augmentation			Diminution			Fin d'exercice
		En cours	Transfert	Autres	En cours	Transfert	Autres	
Frais d'établissement	13 126							13 126
Frais de recherche et développement								
Concessions et brevets								
Logiciels informatiques	222 926			576			552	222 950
Immobilisations incorporelles	236 052	0	0	576	0	0	552	236 076
Terrains	279 322						19 056	260 265
Agencements, aménagement terrains	770 436			4 415				774 851
Constructions sur sol propre	20 859 808			22 681			282 165	20 600 324
Installations techniques, matériel et outillage	11 671 871		513	349 393		6 322	343 676	11 671 779
Immobilisations en cours	88 640			69 140			119 271	38 508
Immobilisations corporelles	33 670 077	0	513	445 629	0	6 322	764 168	33 345 727
Titre de participation	2 224 600			54 897				2 279 497
Dépôt et cautionnement	54 662			2 000			6 028	50 635
Immobilisations financières	2 279 262	0	0	56 897	0	0	6 028	2 330 131
TOTAL GENERAL	36 185 391	0	513	503 101	0	6 322	770 748	35 911 935

VARIATION DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Augmentation			Diminution			Fin d'exercice
		Transfert	Dotations	Autres	Transfert	Reprises	Autres	
Frais d'établissement	13 126							13 126
Frais de recherche et développement								
Concessions et brevets								
Logiciels informatiques	137 485		19 544					156 918
Immobilisations corporelles	150 611	0	19 544	0	0	110	0	170 044
Terrains								
Agencements, aménagements terrains	452 746		34 853					487 600
Constructions sur sol propre	9 597 563		786 495			135 233		10 248 826
Installations techniques, matériel et outillage	9 835 093		519 900			339 312	5 780	10 009 900
Immobilisations corporelles	19 885 402	0	1 341 249	0	0	474 545	5 780	20 746 326
TOTAL GENERAL	20 036 013	0	1 360 793	0	0	474 655	5 780	20 916 370

VARIATION DES PROVISIONS POUR LITIGES AVEC LE PERSONNEL

ETABLISSEMENT	MONTANT AU 31/12 N-1	DOTATION DE L'EXERCICE	REPRISE DANS L'EXERCICE		MONTANT AU 31/12 N
			ANNULEE	IMPUTEE	
SIEGE	0,00	18 385,00			18 385,00
FOYER DE VIE DE GAP	0,00				0,00
SAVS	0,00				0,00
ESAT ROSANS	0,00				0,00
FOYER DE VIE DE ROSANS	0,00	32 000,00			32 000,00
MAS	0,00				0,00
FOYER D'HEBERGEMENT DE ROSANS	0,00				0,00
AEMO	0,00				0,00
IME LE BOIS DE SAINT-JEAN	0,00	38 810,00			38 810,00
CEFP	45 000,00	47 223,00	45 000,00		47 223,00
SAMA	0,00				0,00
MNA	0,00				0,00
MECS	0,00	6 268,00			6 268,00
EAM	0,00				0,00
TOTAUX	45 000,00	142 686,00	45 000,00	0,00	142 686,00

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. A la clôture de chaque exercice, une provision pour dépréciation est constituée en fonction des risques de non recouvrement.

VARIATION DES PROVISIONS POUR DES DEPRECIATIONS DES CREANCES

ETABLISSEMENT	MONTANT AU 31/12 N-1	DOTATION DE L'EXERCICE cpte 68174	REPRISE DANS L'EXERCICE			MONTANT AU 31/12 N cpte 492000
			ANNULEE cpte 78174	IMPUTEE cpte 771000	refusée DDASS	
CLIENTS						
Production ROSANS	13 009,82					13 009,82
TOTAL	13 009,82	0,00	0,00			13 009,82
ORGANISMES PAYEURS	cpte 491000	cpte 681741	cpte 781741	cpte 422000	cpte 115150	cpte 491000
FDV GAP						
SAVS						
FDV ROSANS						
VAS						
FH ROSANS	32 709,70					32 709,70
AEMO						
IME	67500,00	67 500,00				135 000,00
CEFP						
SAMA						
MNA						
MECS						
EAM						
TOTAL	100 209,70	67 500,00	0,00	0,00	0,00	167 709,70
TOTAUX	113 219,52	67 500,00	0,00	0,00	0,00	180 719,52

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES
ETAT D'EXIGIBILITE DES CREANCES ET DES DETTES

	MONTANT BRUT	ECHEANCE - 1 an	ECHEANCE + an - 5 ans	ECHEANCE + 5 ans
CREANCES				
Acomptes versés sur commande en cours				
Organismes payeurs et clients	2 789 528	2 789 528		
Autres créances	714 592	714 592		
Subventions à recevoir				
TVA à récupérer et à encaisser		0		
Produits à recevoir	608 368	608 368		
Charges constatées d'avance	36 923	36 923		
TOTAL DES CREANCES	4 149 410	4 149 410		
DETTES				
Emprunts	7 947 438	617 557	2 595 056	4 734 824
Emprunts et dettes financières divers	5 489 624	5 489 624		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	956 122	956 122		
Dettes fiscales et sociales	2 448 216	2 448 216		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	56 295	56 295		
Autres dettes	1 028 960	1 028 960		
TOTAL DES DETTES	17 926 655	10 596 774	2 595 056	4 734 824

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2025 DES EMPRUNTS

ETABLISSEMENT	CAPITAL DU AU 31/12 N-1	INTERETS DUS AU 31/12 N-1	NOUVEAU CONTRAT CAPITAL	NOUVEAU CONTRAT INTERETS	REMBOURSEMENT CAPITAL	ANNEE INTERETS	DU AU 31/12 ANNEE N		ANNUITES RESTANTES DUES	ANNEE FIN D'AMORT.	PART CAPITAL - 1 AN	PART CAPITAL 1 A 5 ANS	PART CAPITAL > 5ANS
							CAPITAL	INTERETS					
FAM - MAS Le Bois de Saint Jean	934 141,40	228 338,19			52 722,31	33 163,17	881 419,09	195 175,02	1 076 594,11	2039	58 655,15	304 772,54	517 991,40
IME - MAS Le Bois de Saint Jean	650 000,00	63 582,48			100 000,00	17 752,37	550 000,00	45 830,11	595 830,11	2031	100 000,00	450 000,00	0,00
SIEGE ADSEA	97 340,13	2 988,03			47 960,23	2 203,85	49 379,90	784,18	50 164,08	2026	49 379,90	0,00	0,00
FOYER D'HEBERGEMENT ROSANS	605 930,03	91 574,41			45 176,20	14 185,88	560 753,83	77 388,53	638 142,36	2036	46 273,99	248 793,39	265 686,45
FOYER DE VIE ROSANS	3 574 287,68	913 776,78			183 792,27	120 985,59	3 390 495,41	792 791,19	4 183 286,60	2041	187 216,09	989 712,11	2 213 567,21
FOYER DE VIE GAP	1 463 785,50 836 448,86	554 149,65 316 656,95			50 081,56 28 618,04	55 916,61 31 952,35	1 413 703,94 807 830,82	498 233,04 284 704,60	1 911 936,98 1 092 535,42	2044 2044	55 107,00 31 489,71	303 322,35 173 327,06	1 055 274,59 603 014,05
FAM Le Bois de Saint Jean	47 666,72	1 742,82			4 333,32	299,28	43 333,40	1 443,54	44 776,94	2035	4 333,32	21 666,60	17 333,48
MAS Le Bois de Saint Jean	200 000,00	42 478,96			16 214,43	9 443,88	183 785,57	33 035,08	216 820,65	2034	18 366,42	103 462,39	61 956,76
TOTAL	8 409 600,32	2 215 288,27	0,00	0,00	528 898,36	285 902,98	7 880 701,96	1 929 385,29	9 810 087,25		550 821,58	2 595 056,44	4 734 823,94

DETAIL DE CERTAINS POSTES DE L'ACTIF

- <u>Clients et comptes rattachés</u>	
Organismes payeurs	2 640 558
Clients des productions ESAT	148 970
- <u>Autres créances</u>	
Créances liées au personnel	314 057
Taxe sur la valeur ajoutée	3 618
Crédit impôt taxe sur salaires	-
Aide au poste ETAT	201 759

DETAIL DE CERTAINS POSTES DU PASSIF

- <u>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</u>	
* Comptes fournisseurs	745 059
* Reversement dûs aux organismes payeurs	86 926
* Comptes fournisseurs immobilisations	56 295
- <u>Dettes fiscales et sociales</u>	
* Dettes provisionnées pour congés à payer, CET et PERCO	1 476 055
* Conseil d'établissement	-
* URSSAF + Pôle emploi	331 005
* Mutuelles	84 909
* Médéric Retraite	84 665
* CHORUM Prévoyance	53 528
* Mutualité Sociale Agricole	2 625
* TVA	5 291
* Taxe sur salaires	39 089
* Prélèvement à la source	11 758
* UNIFAF	85 467
* FAFSEA	-
* Effort construction	38 588
* OETH	-
* Etat taxes foncières et impôts	135 500

COMPTE DE REGULARISATION ET CREDIT BAIL

Charges constatées d'avance	36 923
Produits constatés d'avance	40 830

ENGAGEMENT HORS BILAN

- Engagements reçus

- * garantie du département à 25% pour un emprunt Crédit Foncier de 1 840 000,00 € du 15 mai 2007 (EAM du Bois de Saint Jean).
- * caution NATIXIS GARANTIES à 56,25% pour un emprunt Crédit Foncier de 1 840 000,00 € du 28 mars 2007 (EAM du Bois de Saint Jean).
- * garantie de la Caisse d'Epargne par caution bancaire pour un emprunt CDC de 2 000 000 € du 16 décembre 2010 (IME du Bois de Saint Jean)
- * garantie de la Compagnie Européenne de Garanties et de cautions pour un emprunt de 500 000 € du 26/03/2014 (Siège ADSEA)
- * garantie de la caisse d'Epargne par caution bancaire pour un emprunt CDC de 940 000 € du 19 mai 2016 (Foyer d'Hébergement ROSANS)
- * garantie du département à 100% pour un emprunt Caisse d'Epargne de 4 810 000,00 € du 1er juin 2017 (Foyer de vie de ROSANS)
- * garantie du département des Hautes Alpes à 50% pour un emprunt de 2 750 000 € du 7 mars 2019 (Foyer de vie de Gap)
- * placement sur un compte à terme de 200 000 € sur la durée de l'emprunt pour un emprunt de 200 000 € du 1er mars 2024 (MAS)

- Engagements donnés

- * mandat de gestion de trésorerie Banque Populaire des Alpes du 14 septembre 2001 du Bersac

- Engagements du crédit bail

- * NEANT

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les indemnités de fin de carrière seront financées lors de leur survenance par les tiers financeurs dans le cadre de la procédure budgétaire.

La provision de 313 900 € constatée dans les comptes administratifs de l'association ne couvre pas la totalité des engagements de l'association (uniquement le personnel ayant atteint 57 ans). Ainsi un retraitement a été fait au niveau de l'état de passage.

Le calcul de ces engagements tient compte d'un départ volontaire à la retraite entre 60 ans et 62 ans suivant l'année de naissance de la personne, de l'espérance de vie, du taux de turn-over (1%), du taux d'actualisation (3.00%), d'un taux de charges sociales de 40%.

HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du Commissaire aux comptes pour la mission légale, payés en 2025, sont de 16 000 € H.T. soit 19 200 € T.T.C.

Effectif du personnel au 31/12/2025

Effectif sous contrat au 31/12/2025

Par contrat	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	ETP	EFFECTIF	ETP	EFFECTIF	ETP	EFFECTIF
CDI	174,26	194	85,76	89	260,02	283
CDD	1,00	1	2,00	2	3,00	3
CAE/CUI	1,00	1	-	-	1,00	1
CPR	1,00	1	2,00	2	3,00	3
Apprenti	7,00	7	1,00	1	8,00	8
TOTAL	184,26	204	90,76	94	275,02	298

Effectif présents au 31/12/2025

Par section	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	ETP	EFFECTIF	ETP	EFFECTIF	ETP	EFFECTIF
Administration gestion	19,36	23	2,00	2	21,36	25
Cadres hiérarchiques	9,00	9	9,00	9	18,00	18
Cadres techniques	5,61	7	1,11	2	6,72	9
Médical paramédical	27,71	50	4,57	5	32,28	55
Services généraux	19,93	22	26,35	27	46,28	49
Sociaux éducatifs	102,65	93	47,73	49	150,38	142
TOTAL	184,26	204	90,76	94	275,02	298

EFFECTIF DES TRAVAILLEURS HANDICAPES EN E.S.A.T.
AU 31 DECEMBRE 2025

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
E.S.A.T. ROSANS	43	18	61
TOTAL	43	18	61